

LA POLITIQUE QUALITÉ-ENVIRONNEMENT DE LA DREAL OCCITANIE

La DREAL Occitanie porte les politiques publiques du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires sur les treize départements du territoire de l'Occitanie. Sous l'autorité du préfet de région et des préfètes et préfets de département, la DREAL Occitanie agit en direct, ou au travers du pilotage et de l'animation du réseau des services départementaux de l'État portant les politiques du pôle ministériel, en lien avec ses établissements publics. Elle est à l'écoute, en interne, de ses agentes et agents et, à l'externe, de ses partenaires : collectivités territoriales, entreprises et associations.

La DREAL Occitanie s'appuie sur les outils du management de la qualité et de l'environnement basé sur l'amélioration continue pour réussir la transition écologique et énergétique, la recherche d'efficacité, une meilleure lisibilité et une simplicité pour l'utilisateur.

Depuis 2019, j'ai engagé la DREAL Occitanie dans une démarche qualité-environnement pour :

- améliorer la réalisation de nos missions en restant à l'écoute de nos usagers, en maîtrisant nos risques, et en optimisant nos processus pour gagner en efficacité ;
- renforcer la transversalité au sein de nos équipes et définir une position intégrée et proportionnée de la DREAL Occitanie pour accompagner les projets de développement de nos territoires en Occitanie et les porteurs de projets ;
- contribuer à l'amélioration des conditions de travail des agentes et des agents ;
- garantir la conformité réglementaire de nos installations et de notre fonctionnement ;
- économiser nos ressources, réduire nos consommations énergétiques et nos émissions ;
- valoriser l'impact environnemental positif de nos missions.

La DREAL est certifiée selon les référentiels ISO 9001 et ISO 14001. Ces certificats attestent la mise en œuvre d'un système de management qualité-environnement conforme aux deux normes. Je m'engage à poursuivre le pilotage du système et à déployer l'organisation nécessaire afin que celle-ci soit capable :

- de répondre aux exigences de nos donneurs d'ordre, de nos parties intéressées, aux exigences de conformité réglementaire,
- de répondre aux enjeux internes et externes, et au contexte,
- d'intégrer pleinement les principes des programmes Services Publics Plus (SP+) et Services Publics Écoresponsables (SPE).

Pour cela, j'ai désigné :

- François VILLERAZ directeur régional adjoint, référent pour la démarche qualité-environnement,
- Lusiane LE CAMPION, responsable qualité-environnement,
- Maryline CROVISIER, responsable adjointe qualité-environnement.

Cette équipe est chargée d'animer et de suivre notre système de management de la qualité et de l'environnement, d'accompagner les services dans le déploiement de cette démarche, avec l'implication de chaque agente et agent, des pilotes de processus, des correspondantes et correspondants qualité-environnement et du groupe Environnement qui réunit les entités du secrétariat général, de la direction de l'énergie et de la connaissance et de la communication.

Je pilote cette démarche en m'appuyant sur :

- le Comité de pilotage Qualité-Environnement, rassemblant la direction, les responsables qualité-environnement, le secrétariat général, la direction de l'appui régional et la communication,
- et le Comité de direction Qualité-Environnement, rassemblant les pilotes de processus, les correspondantes et les correspondants qualité-environnement et le Comité de direction.

Je compte sur la participation active de chacune et chacun d'entre vous pour coopérer, contribuer et adhérer à notre politique qualité-environnement. Nos efforts communs et collectifs permettront d'améliorer l'efficacité de notre système en continu afin de concourir à la satisfaction de nos donneurs d'ordre, de nos partenaires et de nos parties intéressées, et d'aller dans le sens d'un meilleur service public rendu aux agentes et aux agents de la DREAL et aux habitantes et habitants de l'Occitanie.